



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

INFORMATIONS « ASSEMBLEE GENERALE »

L'assemblée Générale du district est maintenue le **28 Novembre à 10 heures** mais elle aura lieu sous forme dématérialisée.

Les différents documents prévus par nos statuts (convocation, ordre du jour, comptes financiers ...) seront publiés sur le site du district, dans un Hebdo Foot Artois spécial et sur l'adresse mail officielle du club.

Les dispositions à prendre pour ce qui concerne les pouvoirs :

- Entre le président et un membre licencié de son club (statuts du district, article 12.3, 2ème alinéa)
- Entre un président de club transmettant un pouvoir à un autre club (statuts du district, article 12.3, 3ème alinéa)

vous seront transmises prochainement.

Les informations notamment le lien et le code d'accès à la plateforme sur laquelle se tiendra la réunion et les modalités de connexion internet vous seront précisées dans un courriel à venir prochainement.

De même, une connexion test sera organisée à l'intention des clubs le jeudi précédant notre Assemblée afin de se familiariser avec l'outil informatique.

En ces circonstances exceptionnelles, il est impératif que les clubs se mobilisent afin que les quorums requis (1/3 des clubs participant représentant 1/3 des voix) soient réalisés.

A défaut, il faudra organiser une nouvelle assemblée qui, quoiqu'il arrive, sera pénalisante à tous points de vue.

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.

Le Président du District :
Jean Louis GAMELIN.



BUREAU DU JEUDI 5 NOVEMBRE 2020

EN VISIO-CONFERENCE

Présents : Evelyne BAUDUIN – Jean Louis GAMELIN - Jean DENEUVILLE – Bernard DEJARDIN - Daniel SION – Richard RATAJCZAK -

✓ Approbation du PV de la réunion du **28 Octobre**, paru au Hebdo Foot Artois n°717 du **3 Novembre 2020**.

ASSEMBLEE GENERALE

Compte tenu des obligations statutaires par rapport aux assemblées fédérales et de Ligue et de la fin du mandat du Comité Directeur intervenant obligatoirement le **31 Décembre 2020**, l'assemblée générale du district ne peut être que dématérialisée dans la mesure où le déconfinement ne pourra pas intervenir avant le **2 Décembre** ce qui ne semble pas être l'orientation actuelle.

De ce fait, la date du **28 Novembre** est maintenue sachant que les démarches seront entreprises vis-à-vis des 2 sociétés proposées par la FFF et avec lesquelles la Ligue a déjà pris contact.

Il convient de préciser que la société qui sera retenue est spécialisée dans l'organisation de l'assemblée sous forme dématérialisée et gère les opérations de vote électronique.

Le bureau donne son accord, sachant qu'aucune autre possibilité ne paraît envisageable.

Le fonctionnement de l'assemblée fera l'objet de communications à destination des clubs, de même que la prise en compte des pouvoirs. Dès à présent il y a lieu de sensibiliser les représentants des clubs afin que les obligations de quorum, indispensables pour valider les travaux de l'assemblée générale, soient atteintes, à savoir 1/3 des clubs pour 1/3 des voix.

Pour ce fonctionnement **Monsieur GAMELIN** est désigné en tant qu'animateur et **Monsieur RATAJCZAK** pour en être le modérateur.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

> Les convocations, les documents soumis au vote et l'ordre du jour seront publiés et transmis sous deux formes : dans un Hebdo Foot Artois spécial et par un envoi aux clubs sous leur adresse mail officielle.

> Le bureau valide l'ordre du jour suivant :

- ✓ Accueil par le président
- ✓ Informations d'actualités
- ✓ Approbation du PV de l'assemblée générale de **SAINT POL** et des comptes rendus des commissions
- ✓ Présentation et approbation du compte de résultat et du bilan
- ✓ Intervention du Commissaire aux comptes
- ✓ Elections
- ✓ Budget prévisionnel

> Exceptionnellement, dans le respect des préconisations fédérales, les vœux des clubs sont reportés à une prochaine assemblée dans la mesure où leur application éventuelle ne saurait intervenir avant la prochaine saison.

PERSONNEL

- > Le chômage partiel du personnel administratif n'interviendra qu'à compter du **jeudi 12 Novembre** sachant que le télétravail en cas de besoin pourrait être appliqué ponctuellement à **Madame WILLERVAL**.
- > **Antoine VANNIEUWENHUYSE** maître de stage d'**Abdel LEGRINI** et ce dernier seront au travail à 40% et en chômage partiel le reste du temps.
- > **Madame Sylvie PAYAGE**, nouvelle directrice administrative, prendra ses fonctions le **2 Décembre**. Toutefois, elle interviendra pour apporter son expertise dans l'organisation et le fonctionnement de l'assemblée générale. Réciproquement, elle sera mise à disposition de la Ligue pour son assemblée en **janvier**.

Le Secrétaire Général
Richard RATAJCZAK

Le Président
Jean-Louis GAMELIN



COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

RÉCÉPISSÉ DE CANDIDATURE REUNION DU MARDI 3 NOVEMBRE 2020 EN VISIO-CONFERENCE

Présents : Jean Marie DASCOTTE (Président) – Marie Claire DUEZ - Jean Baptiste BEAUVENTRE- Jean Luc BERNARD – Jean Pierre CERER- Lionel FOULON -

ORDRE DU JOUR

Validation de la liste déposée pour l'élection du Comité de Direction du District Artois de Football (mandature 2020/2024) lors de l'Assemblée Générale Elective du **Samedi 28 Novembre 2020**.

Le Président rappelle le processus électoral

- En application de l'**Article 16 des Statuts du District Artois de Football**, la Commission est chargée de veiller au respect des dispositions statutaires relatives à l'organisation et au déroulement des élections des membres du Comité de Direction.
- Elle a compétence pour se prononcer sur la recevabilité des candidatures par une décision prise en premier et dernier ressort.
- L'ouverture des candidatures s'est faite comme préconisé par la FFF : par parution sur le site officiel du District Artois le **6 octobre 2020**.
- La clôture de dépôt des candidatures était fixée le **28 octobre 2020 à minuit, cachet de la poste faisant foi**.
- Le jour de l'Assemblée Générale, le vote se fera par voie électronique.

Point sur les candidatures :

Une seule liste a été reçue au secrétariat du District.
Il s'agit de la liste conduite par **Madame BAUDUIN Evelyne**.

La liste portée par Madame Evelyne BAUDUIN

	NOM	PRENOM	CLUB
<u>Présidente</u> N° 1	BAUDUIN	Evelyne	MEMBRE INDIVIDUEL
<u>Vice-Président délégué</u> N° 2	DENEUVILLE	Jean	S.C. ST NICOLAS-LEZ-ARRAS
<u>Secrétaire Général</u> N° 3	RATAJCZAK	Richard	S. PERNES-EN-ARTOIS
<u>Trésorier Général</u> N° 4	SION	Daniel	MEMBRE INDIVIDUEL
<u>Arbitre</u> N° 5	PAUCHET	Serge	MEMBRE INDIVIDUEL
<u>Educateur</u> N° 6	BELLA	Chouki	A.S. STE BARBE OIGNIES
<u>Femme</u> N° 7	GOLAWSKI	Micheline	U.S. OUVRIERE DROCOURT
<u>Médecin</u> N° 8	LEYVAL	Francis	MEMBRE INDIVIDUEL
N° 9	DEJARDIN	Bernard	LES CARABINIERS BILLY MONTIGNY
N°10	GOOSSENS	Eric	U.S. BEUVRY
N° 11	LAMORILLE	Denis	STADE BETHUNOIS
N° 12	WATEL	Pascal	U.S. HESDIGNEUL
N° 13	DEBONNE	Gérard	MEMBRE INDIVIDUEL
N° 14	CLAY	Didier	U.S. HESDIGNEUL
N° 15	DELHAYE	Alain	U.S. VERMELLES
N° 16	TINCHON	Marc	S.C. PRO PATRIA WINGLES
N° 17	COCKENPOT	Nathalie	U.S. VIMY
N° 18	MOLLET	Gaël	J.S. ECOURT-ST-QUENTIN
N° 19	HERMAN	Serge	ET.S. ANZIN-ST-AUBIN
N° 20	BRESA	Delphine	STADE HENINOIS

Etude de la recevabilité de la liste :

Considérant que la liste de **Madame BAUDUIN Evelyne**

- A été adressée par lettre recommandée avec accusé de réception le **26 octobre 2020**, c'est à dire dans les délais.
- A été reçue au secrétariat du District le **27 octobre 2020**.
- Comporte les éléments demandés, à savoir : La déclaration de candidature de liste

- Remplie et signée par la tête de liste.
- Signée par tous les candidats.
- Mentionnant leur n° de licence (club ou individuel).
- Contenant une photocopie de leur pièce d'identité.
- La liste des 20 membres (dont 4 obligatoires ; l'arbitre, l'éducateur, la femme, le médecin) avec les principales fonctions : Président, Secrétaire et Trésorier.
- La déclaration individuelle de non condamnation de chaque candidat.

Que chaque candidat remplit à la date de déclaration de sa candidature les conditions d'éligibilité tant générales que particulières définies à l'article 13 des Statuts du District Artois de Football.

Décision :

En vertu des considérants, la Commission juge recevable la liste portée par **Madame BAUDUIN Évelyne** qui sera proposée au vote des clubs en Assemblée Générale le **28 novembre 2020**.

Ce procès-verbal vaut récépissé de décision pour la liste de **Madame BAUDUIN Évelyne**.

**Le Président,
Jean Marie DASCOTTE
Les membres présents**



COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS DE VOTE

RECEPISSE DE CANDIDATURE

Ce jour, **mardi 3 novembre 2020**, la Commission de surveillance des opérations de vote a enregistré la candidature de **Madame DELHAYE Nicole** à l'élection du Représentant des clubs du District Artois à l'Assemblée générale 2020 du Comité Départemental.

Après vérification, il s'avère que cette candidature est conforme aux obligations prévues par l'article 5 des Statuts du Comité départemental.

**Le président de la Commission
Jean Marie DASCOTTE**



COMMISSION des CALENDRIERS SENIORS

RC VAUDRICOURT joue ses matchs **SENIORS D5 – GROUPE A** et **D6 – Groupe F** au **Stade Armand Seigneur – Avenue de la Ferme du Roy à BETHUNE.**

Le Président du Département :
R. RATAJCZAK.



COMMISSION des CALENDRIERS VETERANS

→ **US BILLY BERCLAU** joue ses matchs **VETERANS – GROUPE 6** et **VETERANS A 7 – GROUPE B** à **16 heures 30.**

→ Engagement tardif **US CHTS AVION** en **VETERANS A 7 – GROUPE B** – Matches le samedi à 17 heures.

Pour la Commission :
Gérard DEBONNE
Eric GOOSSENS